

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00184 Numéro SIREN : 330 783 002 Nom ou dénomination : Etablissements Paul SERGEANT
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002936

ETABLISSEMENTS Paul SERGEANT

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 600 000 Euros**

Siège social : 449, rue de Verdun - 80000 - AMIENS

R.C.S. AMIENS 330 783 002

**RESOLUTION D'AFFECTATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021**

**DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 826 165,39 Euros de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice
formant un bénéfice distribuable de 826 165,39 Euros
- En distribution de dividendes pour 600 000,00 Euros
- Le solde au poste "Autres Réserves" 226 165,39 Euros

Le dividende se trouve ainsi fixé à 100 Euros pour chacune des 6000 actions composant le capital social, donnant lieu à un revenu à déclarer de 100 Euros par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option expresse et irrévocable pour le barème progressif de l'Impôt sur le Revenu, au moment du dépôt de la déclaration de ses revenus.

Ce dividende sera mis en paiement, à la diligence du Président, au plus tôt à l'issue de la présente Assemblée et au plus tard dans les neuf mois de la clôture de l'exercice social.

Conformément à la loi, il est rappelé que le montant du dividende mis en paiement au titre des trois exercices précédents, celui des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et celui des revenus non éligibles à cette réfaction ont été les suivants :

EXERCICES	Revenus distribués	Eligibles à la réfaction mentionnée à l'art.158-3 du CGI	Non éligibles à la réfaction mentionnée à l'art.158-3 du CGI
2016/2017	2 004 000€	100 200 €	1 903 800 €
2017/2018	654 000 €	32 700 €	621 300 €
2018/2019	600 000 €	30 000 €	570 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CERTIFIE EXACT

La Présidente
La société BMH
Représentée par Alain SERGEANT





Paul SERGEANT

449 Rue de Verdun

80017 AMIENS CEDEX

Exercice clos le : 30 septembre 2020



S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

SOMMAIRE

P. SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
Résultat de la Société - 5 Ans	31

BILAN

BILAN - ACTIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ACTIF

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

- 2 AVR. 2021

AMIENS

80.02

	Valeurs au 30/09/20			% de	Valeurs au 30/09/19		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif			l'actif
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles				3			3
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	75 905	69 608	6 297		5 848		
Fonds commercial (1)	433 717		433 717		433 717		
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles				8			8
Terrains							
Constructions	690 057	532 887	157 170		174 602		
Installations tech., matériel & outillages	1 635 719	1 356 448	279 270		286 209		
Autres immobilisations corporelles	2 112 840	1 648 460	464 380		556 154		
Immobilisations corporelles en cours	46 761		46 761				
Avances et acomptes	44 990		44 990		60 221		
Immobilisations financières (2)				4			2
Participations	20 719		20 719		20 719		
Créances rattachées à des participations	496 778		496 778		230 014		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	31 449		31 449		28 115		
Prêts	75		75				
Autres immobilisations financières	14 004		14 004		14 004		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 603 015	3 607 403	1 995 612	15	1 809 605		14
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours				18			17
Matières premières et autres appro	68 551	808	67 743		51 204		
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis	29 028	2 903	26 125		53 074		
Marchandises	2 292 140	72 084	2 220 056		2 171 701		
Avances et acomptes versés sur commandes					700 250		5
Créances				36			36
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	3 923 497	229 579	3 693 918		4 355 415		
Autres créances (3)	972 386		972 386		349 368		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement				6			6
Actions propres							
Autres titres	762 178		762 178		724 525		
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	3 243 112		3 243 112	25	2 867 124		22
Charges constatées d'avance (3)	43 589		43 589		34 608		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 334 482	305 373	11 029 109	85	11 307 269		86
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecart de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	16 937 497	3 912 776	13 024 721	100	13 116 873		100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

P. SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

PASSIF

	Valeurs au 30/09/20	% du passif	Valeurs au 30/09/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	5	600 000	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		42		42
Réserve légale	60 000		60 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 353 630		5 451 107	
Report à nouveau	885 819	7	885 819	7
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	826 165	6	784 023	6
SITUATION NETTE	7 725 614	59	7 780 948	59
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	32 684		32 819	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 758 297	60	7 813 767	60
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	434 340	3	306 043	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)	87 279	1	81 204	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 906 550	30	4 220 954	32
Dettes fiscales et sociales	675 216	5	694 905	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	163 039	1		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	5 266 424	40	5 303 106	40
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	13 024 721	100	13 116 873	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

244 721

5 021 702

134 217

5 168 889

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Du 01/10/19 Au 30/09/20	% CA	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	14 619 829	72	15 770 726	70	-1 150 897	-7
Production vendue (biens et services)	5 684 225	28	6 835 079	30	-1 150 855	-17
Montant net du chiffre d'affaires	20 304 053	100	22 605 805	100	-2 301 752	-10
Production stockée	-29 943		-8 992		-20 951	-233
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 000				5 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	102 457	1	189 359	1	-86 902	-46
Autres produits	824		5 372		-4 548	-85
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	20 382 391	100	22 791 545	101	-2 409 154	-11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	10 369 038	51	11 655 012	52	-1 285 975	-11
Variation de stocks	-46 580		45 967		-92 547	-201
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 036 078	15	3 631 069	16	-594 991	-16
Variation de stocks	-17 347		-341		-17 006	
Autres achats et charges externes	3 091 523	15	3 609 500	16	-517 977	-14
Impôts, taxes et versements assimilés	131 838	1	128 318	1	3 520	3
Salaires et traitements	1 568 948	8	1 651 847	7	-82 899	-5
Charges sociales	620 898	3	590 972	3	29 926	5
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	258 516	1	269 090	1	-10 574	-4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	177 714	1	15 402		162 312	
Dotations aux provisions						
Autres charges	96 490		118 377	1	-21 887	-18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	19 287 116	95	21 715 212	96	-2 428 097	-11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 095 275	5	1 076 332	5	18 943	2
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Du 01/10/19 Au 30/09/20	% CA	Du 01/10/18 Au 30/09/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	38 683		34 173		4 510	13
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 449		19 127		-9 678	-51
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	48 132		53 300		-5 168	-10
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilés (4)	2 915		3 185		-270	-8
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 915		3 185		-270	-8
RÉSULTAT FINANCIER	45 217		50 115		-4 898	-10
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 140 492	6	1 126 447	5	14 045	1
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	28 744		20 000		8 744	44
Sur opérations en capital	18 000		23 840		-5 840	-24
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	135		12 982		-12 847	-99
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 879		56 822		-9 943	-17
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	10 823		1 181		9 642	816
Sur opérations en capital	11 542		25 036		-13 494	-54
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			2 905		-2 905	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 366		29 122		-6 756	-23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	24 513		27 700		-3 187	-12
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	338 840	2	370 124	2	-31 284	-8
TOTAL DES PRODUITS	20 477 402	101	22 901 666	101	-2 424 264	-11
TOTAL DES CHARGES	19 651 237	97	22 117 643	98	-2 466 407	-11
Bénéfice ou Perte	826 165	4	784 023	3	42 142	5

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PAUL SERGEANT

DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BMH, société mère des Ets Sergeant, a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts, en date du 1er Octobre 2014. La société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés par le groupe formé par elle-même et la société Ets Paul Sergeant.

Ces sociétés sont donc intégrées fiscalement depuis cette date. A noter que l'impôt sur les sociétés des Ets Sergeant serait identique en cas d'absence d'intégration fiscale, et qu'aucun déficit reportable n'est en présence sur cette structure.

Les comptes annuels au 30/09/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

P... SERGEANT

D.. 01/10/2019 ... 30/09/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériel de transport	4 à 8 ans
- Matériel de bureau et informa	3 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

P. SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	507 210	2 412
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui	676 597	13 460
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 572 479	71 888
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	359 383	20 357
	Autres immos	Matériel de transport	1 772 636	45 300
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	143 752	946
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			46 761
FINANCIERES	Avances et acomptes		60 221	44 990
		TOTAL	4 585 068	243 702
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		250 733	266 764
	Autres titres immobilisés		28 115	3 335
	Prêts et autres immobilisations financières		14 004	75
TOTAL			292 852	270 173
TOTAL GENERAL			5 385 131	516 287

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation régale/ Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		509 622	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui		690 057	
		Inst. gat. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		8 648	1 635 719	
		Inst. gat. agen. amé. divers		379 739	
	Autres immos	Matériel de transport	219 803	1 598 133	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier	9 730	134 968	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			46 761	
FINANCIERES	Avances et acomptes		60 221	44 990	
		TOTAL	298 403	4 530 367	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			517 497	
	Autres titres immobilisés			31 449	
	Prêts & autres immob. financières			14 079	
TOTAL				563 026	
TOTAL GENERAL			298 403	5 603 015	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

PAUL SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Conformément à l'article 322-3 du PCG, des composants de "première catégorie" ont été identifiés sur les matériels de transport en ce qui concerne les pneumatiques des matériels roulants qui doivent faire l'objet d'un remplacement à intervalles réguliers et suivent un plan d'amortissement de 2 ans linéaire.

Il n'a pas été identifié de composants pour les autres immobilisations

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	67 644	1 963		69 608
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	501 995	30 892		532 887
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		1 286 269	78 827	8 648	1 356 448
	Inst. générales agencem. amén.	255 591	14 296		269 886
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	1 323 311	130 599	208 261	1 245 649
	Mat. bureau et informatiq., mob.	140 716	1 939	9 730	132 925
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	3 507 882	256 553	226 640	3 537 795
	TOTAL GENERAL	3 575 526	258 516	226 640	3 607 403

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorpor.						
TOTAL						
Terrains						
Constr.						
Sur sol propre						
Sur sol d'autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage		69			204	-135
Inst. gènes, agenc. am. div.						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL		69			204	-135
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL		69			204	-135
Total général non ventilé			69		204	-135

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à élater					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres				
immobs				
corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

P. SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Règlement 2015-06 : dépréciation du fonds de commerce:

Selon le Règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, il a été mis en place des tests de valorisation du fonds de commerce.

Le rapprochement de la rentabilité de l'activité et de la valeur active du fonds de commerce, met en évidence la non nécessité de déprécier le fonds de commerce.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	32 819		135	32 684
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	32 819		135	32 684
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	79 757	808	4 770	75 794
	Sur comptes clients	117 801	176 907	65 129	229 579
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	197 558	177 714	69 899	305 373
	TOTAL GÉNÉRAL	230 377	177 714	70 034	338 057
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		177 714	70 034	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
MOREUIL MATERIAUX - 0 ZI de l'Espinoy 80110 MOREUIL - 4	50 000	724 002	100.00	4 188
HOUDARD - 34 rue Sylvain LENGLET 80440 BLANGY TRONV	1 524	73 294	98.00	23 822
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 Amiens - 344149935	6 098	200 224	25.00	40 378
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Étrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

P. SERGEANT

DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

Informations financières (5)											
Filiales et participations (1)		Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
1. Filiales (+ 50% du capital détenue par la société)											
MOREUIL MATERIAUX - 0 ZI de l'Espiney 80110 MOREUIL - 437765334		50 000	719 814	100.00	1	1			2 102 557	4 188	
HOUDARD - 34 rue Sylvain LENGLET 80440 BLANGY TRONVILLE - 354046518		1 524	49 472	98.00	1 494	1 494			25 482	23 822	23 346
2. Participations (10 à 50% du capital détenue par la société)											
SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 Amiens - 344149935		6 098	159 846	25.00	1 524	1 524			39 833	40 378	10 095

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer si il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'investissement excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société au cours de la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la détermination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous les autres devises.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'imputation.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilise pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pierre SERGEANT

DU 01/10/2019 au 30/09/2020

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au SA :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au SA :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus des titres (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	--	--	---	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer si il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'investissement excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adhérente à la publication. Lorsque la société a adhéré à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements aux glissements (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au SA sont inscrites sous une rubrique.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans le montant local d'apport.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) Si l'entité a fait d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

PAUL SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 245 561	46 580		2 292 140
Matières premières	51 204	17 347		68 551
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	58 971		29 943	29 028
TOTAL	2 355 736	63 927	29 943	2 389 719

ACTIF CIRCULANT

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	496 778		496 778
	Prêts (1) (2)	75		75
	Autres immobilisations financières	14 004		14 004
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	275 476	275 476	
	Autres créances clients	3 648 021	3 648 021	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	550	550	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 277	18 277	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	183 549	183 549	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	53 878	53 878	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	345 964	345 964	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	370 169	370 169	
	Charges constatées d'avance	43 589	43 589	
	TOTAUX	5 450 330	4 939 473	510 857
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PAUL SERGEANT

DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	75
Créances clients et comptes rattachés	7 785
Autres créances	442 142
Disponibilités	29 442
TOTAL	479 444

CAPITAUX PROPRES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		885 819
Résultat de l'exercice précédent		784 023
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		1 669 842
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	-97 477
Dividendes		881 500
Autres répartitions		
Report à nouveau		885 819
TOTAL DES AFFECTATIONS		1 669 842

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

P. SERGEANT

D. 01/10/2019 ... 30/09/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine	434 340	189 619	244 721	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	36 500	36 500		
Fournisseurs & comptes rattachés	3 906 550	3 906 550		
Personnel & comptes rattachés	253 165	253 165		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	212 382	212 382		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	126 744	126 744		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	82 925	82 925		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	50 779	50 779		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	163 039	163 039		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	5 266 424	5 021 702	244 721	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

P. SERGEANT

D., 01/10/2019 ... 30/09/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 806
Dettes fiscales et sociales	440 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	163 039
TOTAL DES CHARGES À PAYER	949 645

ENGAGEMENTS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrières sont gérées par un organisme extérieur. Le solde du contrat chez Axa est de 179 587 euros.

Le montant des IFC calculés est de 364 325 euros selon la méthode suivante:

- Droits accumulés avec la projection salariale (progression de 2%)
- Rotation lente
- Taux d'actualisation retenu 0.5%

L'indemnité de départ à la retraite non couverte par le contrat est donc de 184 738 € à la clôture.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

P. SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	15 000	15 800
TOTAL	15 000	15 800

LES EFFECTIFS

P. SERGEANT

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

LES EFFECTIFS

	30/09/2020	30/09/2019
Personnel salarié :	47	47
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	47	47
Ouvriers		

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

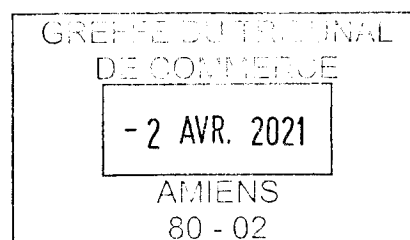
PAUL SERGEANT

D.. 01/10/2019 au 30/09/2020

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/19 au 09/20	Exercice 10/18 au 09/19	Exercice 10/17 au 09/18	Exercice 10/16 au 09/17	Exercice 10/15 au 09/16
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	6 000	6 000		6 000	6 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	20 304 053	22 605 805	24 037 146	22 505 550	20 694 850
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	1 531 202	1 263 486	1 795 670	1 127 162	1 671 567
- Impôts sur les bénéfices	338 840	370 124	468 461	342 073	458 168
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	826 165	784 023	1 075 531	771 421	997 033
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	366 196	109 338	251 678	13 667	216 365
- Résultat distribué (D)	881 500	654 000		450 000	450 000
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	255.20	210.58		187.86	278.59
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	198.73	148.89		130.85	202.23
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	137.69	130.67		128.57	166.17
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	146.92	109.00		75.00	75.00
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	47	47	47	47	40
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1 568 948	1 651 847	1 529 613	1 548 301	1 484 839
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	620 898	590 972	619 917	706 550	721 877

MARC GERNEZ

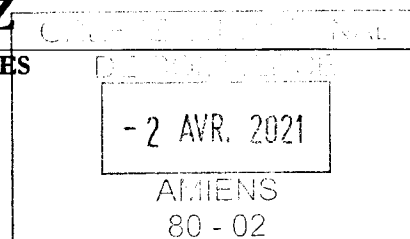
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Etablissements Paul SERGEANT

449, rue de VERDUN
80000 AMIENS

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2020***



Etablissements Paul SERGEANT S.AS
449, rue de Verdun
80000 AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements Paul SERGEANT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1/5

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - LA JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies en annexe et le caractère raisonnable des estimations retenues.

2/5



La Société a notamment inscrit à son bilan des Créances clients pour un montant net de 3 693 918 €. La note de l'annexe en page 12 sur les créances et dettes explicite les modalités dévaluation retenues par la Société. J'ai procédé à l'appréciation de l'évaluation des créances clients sur la base des informations disponibles ce jour et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'absence de risque significatif relatif au recouvrement desdites créances. Ces travaux m'ont permis de valider l'approche retenue par la Société.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

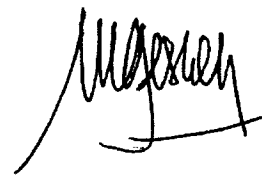
MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mars 2021

Le commissaire aux comptes



Marc GERNEZ

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5/5